



COMMUNIQUE DE PRESSE

LA JUMENT D'UNE ADHERENTE DE L'AOC (Alliance des Opposants à la Chasse) VOLONTAIREMENT ABATTUE par un CHASSEUR

Dans une petite commune du Gard, le week-end du 22 novembre, l'une de nos adhérentes, propriétaire d'une jument, découvre le cadavre de celle-ci dans son enclos, abattue par un projectile en pleine tête. Les faits, selon le dépôt de sa plainte, se seraient passés le dimanche entre 14H et 16h.

Les circonstances sont troublantes et la gendarmerie, dès le début de l'enquête, écarte le tir accidentel et conclue à un acte volontaire.

Selon le témoignage du compagnon de la propriétaire, les terres louées par le couple étaient fort convoitées par des familles de chasseurs et ils se renseignaient pour sortir ces terrains de la chasse. Cet acte de pure malveillance s'inscrit hélas dans ce contexte et fait suite à toute une série de menaces, insultes, vols et bris de clôtures. Ils n'ont jamais porté plainte en optant, (naïvement ?) pour l'apaisement et le dialogue et sûrs de leur bon droit.

L'évènement s'est passé au milieu d'un ballet de 4X4, et le compagnon témoigne avoir été bloqué de longues minutes par l'un d'eux, alors qu'il entendait des coups de feu.

Nous ne présageons rien de l'enquête et laissons les autorités faire leur travail d'investigation, en espérant une sentence et un dédommagement exemplaire par les juges quand le ou les auteurs auront été identifiés.

L'Etat a sa responsabilité dans de tels drames, par ses décisions et encadrements législatifs qui laissent à penser aux chasseurs que la faune sauvage est leur propriété et, nostalgiques de la loi Verdeille qui leur permettait de chasser de tous temps en tous lieux au mépris du droit de chasse attaché à la propriété, ils se pensent propriétaires gestionnaires de notre espace.

La chasse n'est pas une activité comme les autres, et de tels drames pourraient être évités avec, dans un premier temps, une réforme profonde de cette activité, qui, nous ne le rappellerons jamais assez, est une structure corporatiste pétainiste au sein de notre démocratie.

L'AOC se portera partie civile et nous soutenons et soutiendrons notre adhérente par tous les moyens dont nous pourrons disposer et nous sommes de tout cœur avec elle.

Jean-Louis CHUILON

Président de l'AOC

Contact : 06.09.61.51.091 / 04.75.46.55.54.

President.opposantschasse@gmail.com



